Public cible :
1 groupe de conseillers techniques AS de la CAF 22

Pré-requis :
Aucun pré-requis

Modalités pratiques 1 journée - 7 heures

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE :
€

Modalités animation :
Présentiel

Intervenant :
Formateur expert

Effectif :
1 groupe de conseillers techniques AS de la CAF 22

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :
Nouvelle formation en 2024

Tarification :
2400

Les enjeux actuels des collectivités territoriales - CAF 22

MAJ : Lundi 17 juin 2024

Objectifs professionnels :
Connaître les enjeux actuels des collectivités territoriales (enjeux juridiques, financiers, organisationnels)

Objectifs – Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Connaître les enjeux actuels des collectivités territoriales (enjeux juridiques, financiers, organisationnels)
- Réfléchir collectivement sur les rapports Caf/Collectivité, la pédagogie et la négociation qui peuvent être portées par les conseillers en réponse à « l'absence de moyens » mis en avant par les collectivités

Contenu :
La formation a pour objectifs de :

- Donner des informations transversales sur les enjeux actuels des collectivités, permettant d'avoir un socle commun de base sur leur fonctionnement juridique, financier et organisationnel
- Réfléchir collectivement à la position que peuvent porter les conseillers auprès des collectivités, en termes de pédagogie mais également de négociation
- Partir de cas pratiques apportés par les apprenants
- Proposer une formation concrète applicable à la suite du séminaire
- Avoir la possibilité de faire des focus sectoriels sur des équipements ou thématiques particuliers

Méthodes mobilisées :

- Echange préalable avec la Caf de St Brieuc pour préciser le besoin et les attentes des participants
- Construction du support de formation et des techniques d'animation du séminaire
- Recensement de cas pratiques en amont du séminaire

- Animation de la journée du 4 juillet par 1 consultant

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43